

Journée internationale
des droits des femmes

2022

ENGAGÉES
EN FAVEUR DE LA
JUSTICE



Ressort de la
cour d'appel d'Orléans





La journée internationale des droits des femmes doit être un moment de réflexion, d'échanges et de mobilisation pour identifier les actions qu'il nous reste à entreprendre pour faire évoluer la place des femmes dans la société et vaincre les discriminations.

La cour d'appel d'Orléans a souhaité s'associer aux actions organisées à cette occasion, destinées à promouvoir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Cette année, le choix a été fait de mettre en lumière des femmes du ressort, engagées en faveur de la Justice.

QUELQUES CHIFFRES CLEFS

1900

Les femmes accèdent à la profession d'avocat

1920 - 1930

Crise des effectifs dans la Justice, des juristes féministes se battent pour accéder aux professions judiciaires.

1930 - 1932

Propositions de loi repoussées pour l'accès des femmes à la magistrature et aux fonctions de greffier auxiliaire.

1944 - 1945

L'accès des femmes au corps judiciaire se fait grâce aux résistances.

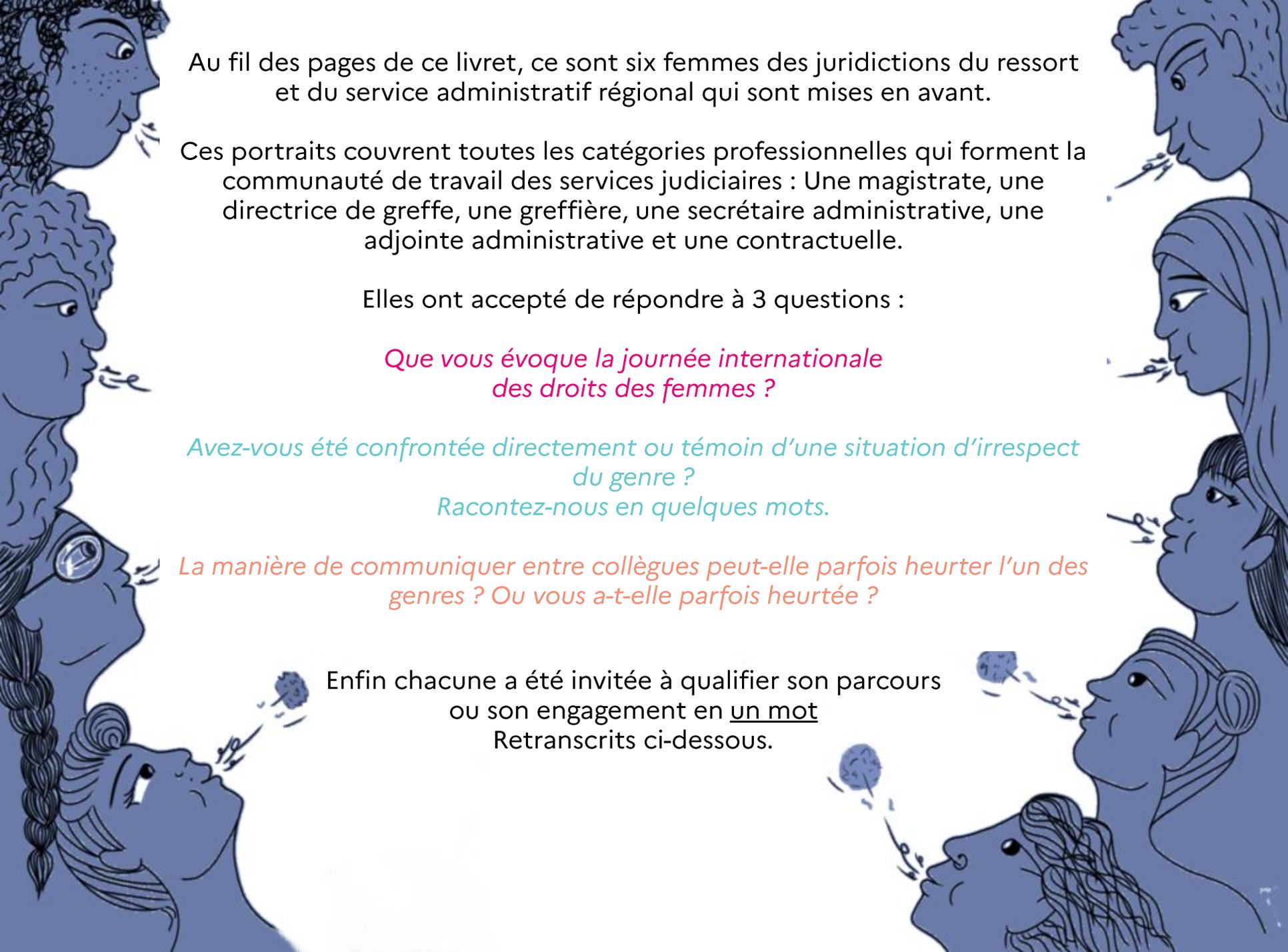
Elles peuvent être jurée, greffière, assesseure des tribunaux pour enfant.

1946

« Tout Français, de l'un ou l'autre sexe, répondant aux conditions légales, peut accéder à la magistrature »
Loi du 11/04/1946

Magistrature
69%
de femmes

Greffe
83%
de femmes



Au fil des pages de ce livret, ce sont six femmes des juridictions du ressort et du service administratif régional qui sont mises en avant.

Ces portraits couvrent toutes les catégories professionnelles qui forment la communauté de travail des services judiciaires : Une magistrate, une directrice de greffe, une greffière, une secrétaire administrative, une adjointe administrative et une contractuelle.

Elles ont accepté de répondre à 3 questions :

Que vous évoque la journée internationale des droits des femmes ?

Avez-vous été confrontée directement ou témoin d'une situation d'irrespect du genre ?

Racontez-nous en quelques mots.

La manière de communiquer entre collègues peut-elle parfois heurter l'un des genres ? Ou vous a-t-elle parfois heurtée ?

Enfin chacune a été invitée à qualifier son parcours ou son engagement en un mot
Retranscrits ci-dessous.



Servir
Vocation
Humilité
Resistance
Régulatrice sociale
Humanité
Diversité
Rigueur

Autorité



« La journée internationale des droits des femmes révèle une nécessité encore actuelle d'une lutte pour l'égalité des droits des hommes et des femmes »

« La reconnaissance d'un accès égal aux droits civiques mais également la parité dans la rémunération. »

« Les remarques sexistes et dénigrantes sont encore fréquentes. Par ailleurs, j'entends et constate encore qu'il est de la responsabilité unique de la femme d'assumer les tâches ménagères et d'entretien des enfants en plus du reste même si on constate une petite évolution. La femme est encore trop souvent réduite à son rôle de mère. »

« Dans l'ensemble, le personnel du ministère de la justice est respectueux des genres mais également des fonctions dans la manière de communiquer. »

IRÈNE

Directrice des services
de greffe judiciaires placée





« Je me dis que si cette journée est encore d'actualité c'est que nous n'avons pas encore atteint totalement les objectifs espérés. »

« Oui, par exemple les plaisanteries sur le manque d'intelligence des femmes en raison de leur couleur de cheveux blonds, qui peuvent être perçues comme de l'humour si elles restent isolées, mais qui peuvent provoquer un certain malaise quand elles deviennent répétitives. »

« Personnellement, je n'ai pas été confrontée à ce type de situation pouvant heurter l'un des genres, la profession de greffier étant majoritairement féminisée. »

VIRGINIE
Greffière au pôle social





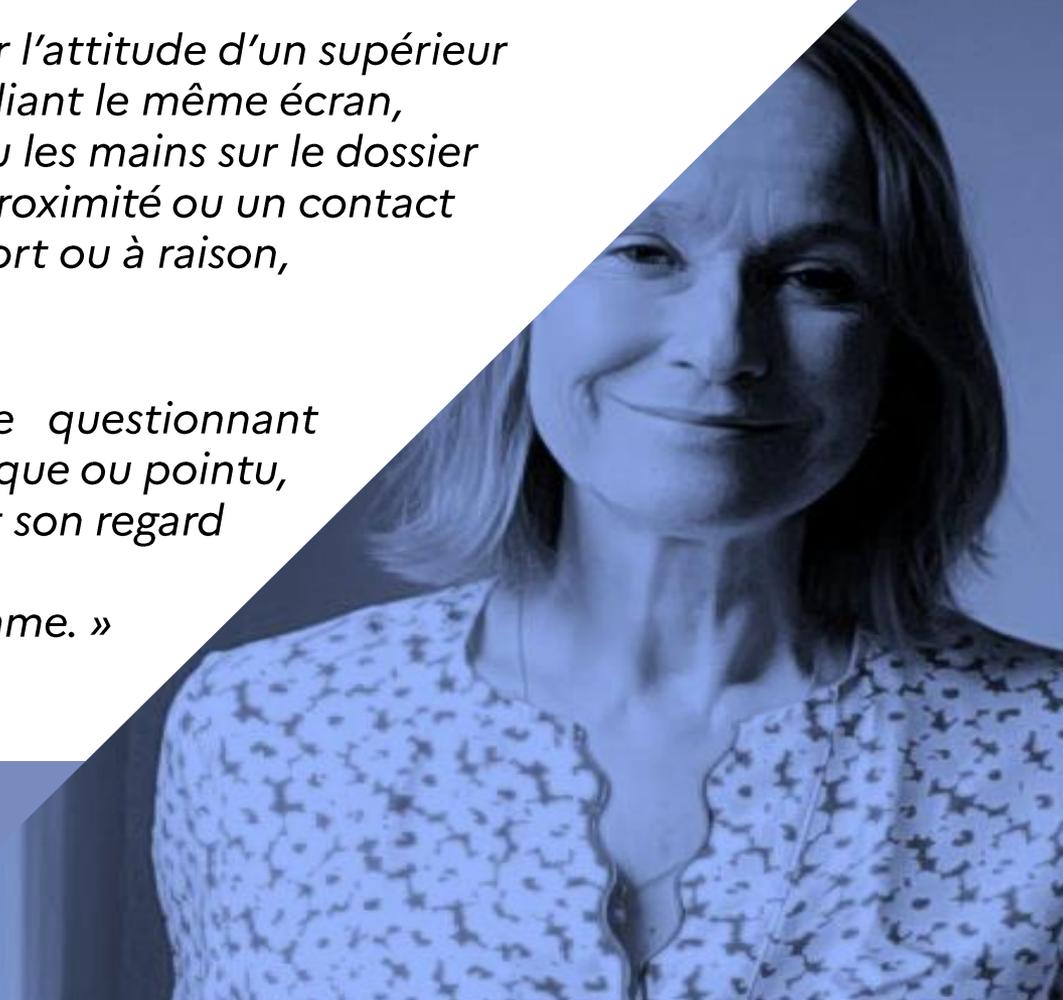
**« Cette journée m'évoque l'idée d'une réparation,
D'une reconnaissance et une notion d'égalité. »**

« J'ai été gênée, à plusieurs reprises, par l'attitude d'un supérieur hiérarchique ou d'un collègue, qui étudiant le même écran, passait derrière moi et posait le bras ou les mains sur le dossier de mon siège. Il m'imposait ainsi une proximité ou un contact physique. Je l'ai vécu à chaque fois, à tort ou à raison, comme un signe de domination. »

« J'ai parfois eu le sentiment, que questionnant plusieurs personnes sur un sujet technique ou pointu, le demandeur orientait plus facilement son regard vers les hommes. Et cela même, que le demandeur soit une femme ou un homme. »

ANNE

Adjointe administrative principale
Référente service frais de déplacement





« Il ne s'agit pas d'une manifestation contre (les hommes) mais d'une manifestation pour (des droits équivalents) »

« Cette journée, officialisée par l'ONU depuis 45 ans et toujours d'actualité dès lors que la reconnaissance des droits des femmes à égalité de ceux des hommes n'est nullement acquise -même dans les pays développés les plus ouverts au sujet-, doit se concevoir comme un temps de sensibilisation voire de mobilisation. »

« Dans le cadre professionnel, je n'ai pas été confrontée à une telle situation, d'abord parce que le magistrat incarne une fonction d'autorité qui demeure très majoritairement respectée par le justiciable, ensuite parce que le port de la robe met à distance la perception du genre pour laisser entrevoir avant tout la fonction. L'institution doit cependant peut-être s'interroger sur l'image renvoyée par une justice de plus en plus souvent incarnée exclusivement par des femmes. »

« Je n'ai pas le souvenir d'avoir été confrontée à des propos déplacés d'un collègue homme en raison de ma condition de femme, pas plus que je n'ai entendu, malgré la féminisation de la profession, des propos de nature à heurter le genre masculin par des collègues féminines. »

MAGGY
Magistrate
Vice-présidente





**« Le symbole de la lutte des femmes pour leurs droits ;
l'émancipation de la femme et l'importance de la femme dans la société ;
l'accès des femmes à des fonctions importantes »**

*« Je n'ai jamais été confrontée, ni été témoin d'une situation
d'irrespect du genre. »*

*« Non, il y a aujourd'hui une prise de conscience
collective qui fait que les rapports au travail
avec l'autre genre et la manière de
communiquer sont beaucoup
plus égalitaires. »*

BOUCHRA
Assistante de justice
au parquet général





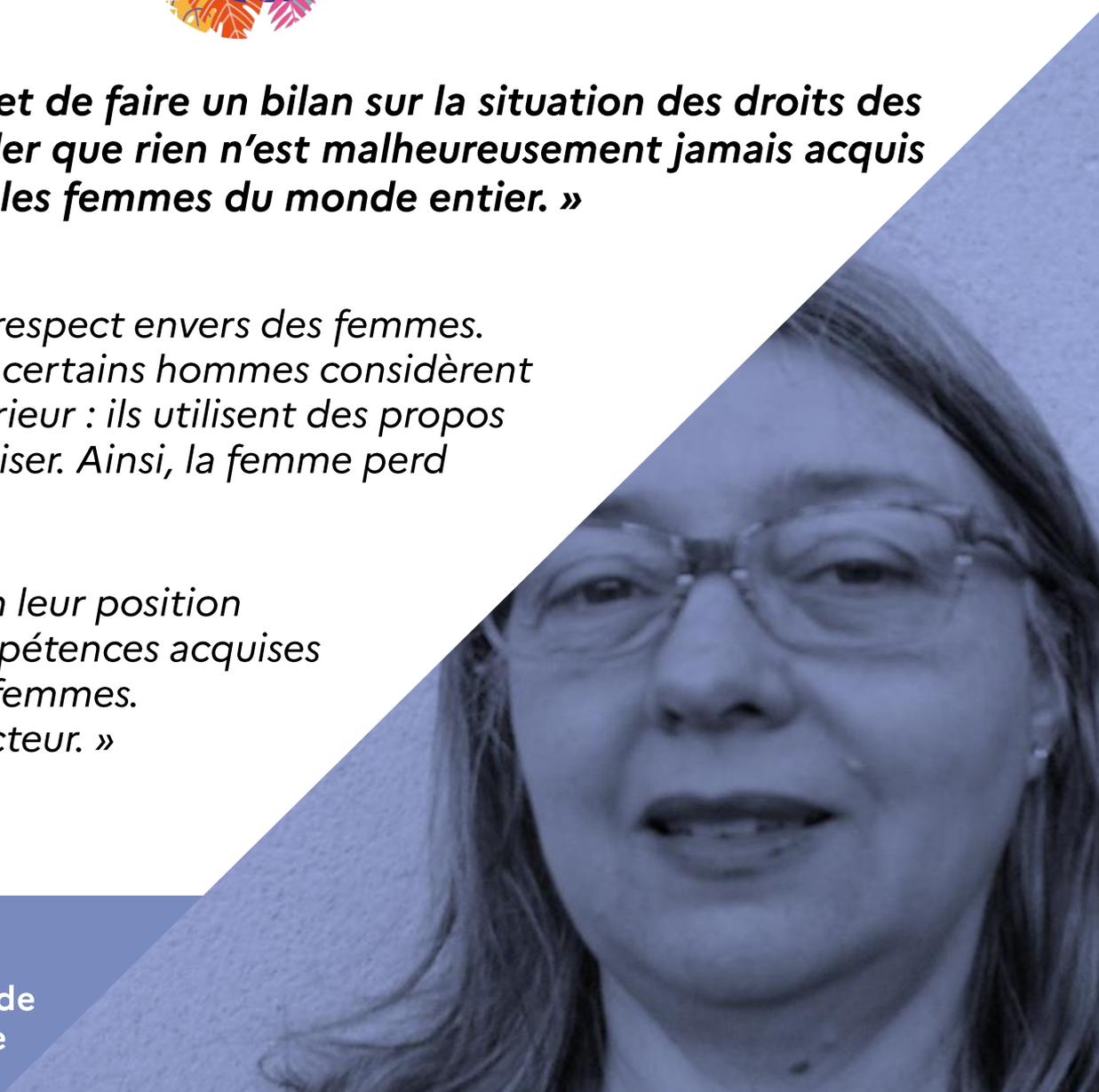
« [Cette journée] permet de faire un bilan sur la situation des droits des femmes et de se rappeler que rien n'est malheureusement jamais acquis pour les femmes du monde entier. »

« Oui, j'ai déjà été témoin d'irrespect envers des femmes. En effet, j'ai pu constater que certains hommes considèrent la femme comme un être inférieur : ils utilisent des propos dégradants pour la déshumaniser. Ainsi, la femme perd peu à peu sa légitimité. »

« Oui. Certains hommes, selon leur position hiérarchique et (ou) leurs compétences acquises exercent leur pouvoir sur les femmes. Ce comportement est destructeur. »

NATHALIE

Secrétaire administrative de 1^{er} grade
Secrétariat du directeur de greffe



*Livret réalisé en interne par la cour d'appel et les juridictions qui la composent
à retrouver sur le site Internet en scannant le QR code ci-dessous.*



@CaOrleans

*L'illustration qui accompagne ce livret a été réalisée par
la talentueuse Miss Melle, tous droits réservés.*